

LE MOURIDISME

"Al Mouride" ou plus communément "Mourite" en ouoloff, est un mot arabe qui signifie aspirant, postulant.

Dans le langage mystique, "Al Mouride" ou Mourite signifie le disciple, qui va vers Dieu. Dans le langage ordinaire, il désigne le disciple, l'étudiant, le talibé.

Depuis plus d'un demi-siècle, on désigne, sous ce vocable, les adeptes de la confrérie religieuse fondée par le vénérable CHEIKH AHMADOU BAMBA. Le mouridisme est donc le corps des doctrines religieuses, morales et culturelles des Mourides. Il faut noter qu'il repose dans son intégrité sur son fondateur et maître Cheikh Ahmadou Bamba. Pour se faire une idée exacte de cet important ordre religieux, il convient de connaître tout d'abord son fondateur Cheikh Ahmadou Bamba.

CHEIKH AHMADOU BAMBA

Cheikh Ahmadou Bamba, de son vrai nom Ahmed Ben Mohamed Ben Abib Allah naquit vers 1850 il était communément appelé Khadimou Rassoul, le serviteur du prophète. Comme bon nombre de grands apôtres de l'Islam noir, il était d'origine Toucouleur de par son quatrième ascendant venu du Fouta pour s'installer en pays Ouoloff. Son arrière grand-père, Mame Maramé, père de Balla M'Backé, fonda dans le Baol, un village baptisé M'Backé, pour perpétuer le nom de sa famille vers 1772.

Balla M'Backé s'installa dans ce village avec sa famille pour enseigner le Coran. C'est là que naquit Momar Antasali, son fils. Ce dernier fit tout d'abord ses études avec son père Mame Balla M'Backé, avant de les achever avec un éminent marabout nommé Amadou Sall, venu d'une localité appelée Bamba. Avant de quitter définitivement M'Backé, ce marabout fin lettré avait demandé à Momar Antasali de donner son nom à son deuxième fils. Ce qui fut fait et c'est ce fils, prénommé Ahmadou Bamba qui, plus tard devint le fondateur de la confrérie des Mourides. Pendant l'invasion du Baol par le marabout Maba Diakhou, Mame Balla M'Backé fut assassiné, raconte t-on, par des Peulhs. Son fils Momar Antasali fut transféré au Saloum par Maba Diakhou. Il ouvrit alors une école coranique très fréquentée à Porokhane. Il en profita pour donner une instruction solide à ses enfants. Il se lia des connaissances avec les chefs traditionnels de l'époque parmi lesquels le Damel du Cayor, Lat-Dior N'Goné Latyr Diop qui, détroné, s'était retiré provisoirement au Saloum. Il devint, par la suite, le précepteur des fils de Maba Diakhou parmi lesquels Saer Mati, qui devait plus tard se lier d'amitié avec Ahmadou Bamba.

Cheikh Ahmadou Bamba, encore jeune, fit son apparition sur la scène religieuse à Porokhane vers l'année 1886. Lorsque Lat-Dior fut réinstallé sur le trône, Momar Antasali regagna le Cayor. Il passa un séjour de plusieurs années à Potar avant de s'installer à M'Backé Guet où il fonda un village baptisé M'Backé Cayor. C'est là qu'il mourut vers 1860 laissant sa famille continuer à y résider.

Lat-Dior avait alors repris la lutte contre les Français. En 1886, il tomba, définitivement à Dékheulé.

Cheikh Ahmadou Bamba quitte alors le Cayor pour venir s'installer à M'Backé-Baol le village de son ancêtre. Il fonda près de M'Backé-Baol son propre village, appelé TOUBA, devenu aujourd'hui la grande métropole religieuse, sanctuaire du Mouridisme et lieu de pèlerinage annuel du monde noir musulman. Le Baol, à cette époque, était déchiré par l'anarchie. Tanaroub Gogne grand ami du Cheikh Ahmadou Bamba devint Tègne du Baol. Pendant son règne, de 1890 à 1895, il resta dévoué à Cheikh Ahmadou Bamba et s'affilia même au Mouridisme. L'agglomération M'Backé-Touba continuait de se développer avec ampleur et les disciples accouraient de toutes parts vers Ahmadou Bamba. Un ancien élève de son père, Saer Mati, fils de Maba Diakhou, qui ne reconnut jamais l'autorité des Français, s'était retiré en Gambie anglaise où il entretenait d'excellents rapports avec Cheikh Ahmadou Bamba. Cette situation ne tarda pas à inquiéter les autorités françaises d'ailleurs essouffés par les luttes incessantes contre les chefs traditionnels et par ailleurs gênées par l'influence de plus en plus croissante de Ahmadou Bamba.

Lorsque ce dernier s'installa dans le dans le Bas-Ferlo, à égale distance des fleuves Sénégal et Gambie, entre le Djoloff, le Cayor et le Baol, l'inquiétude redoubla. Ils craignaient que ce point ne devint un jour, vues les bonnes relations Saer-Mati et Ahmadou Bamba, une zone d'hostilité contre leur influence. C'est à partir de ce moment que les Français se mirent à exercer une étroite surveillance sur Ahmadou Bamba. Certains chefs, jaloux du prestige du marabout et surtout craignant de voir s'affaiblir leur autorité, se mirent à tramer toutes sortes d'intrigues contre lui. Des plaintes affluèrent vers les autorités françaises. Le Gouverneur Thomas demanda alors à Ahmadou Bamba de renvoyer tous les talibés dans leurs villages respectifs de même qu'il ordonna aux Cheikhs consacré par Bamba de quitter Guet à l'issue d'une plainte du Bour N'Diam-Bour à propos des prétendus désordres créés dans sa province par les disciples du marabout.

Ahmadou Bamba devait demeurer dans le Baol jusqu'en 1895, date à laquelle il retourna dans le Djoloff pour y fonder Touba-Djoloff. Les autorités françaises, intervenant de plus en plus dans les affaires du pays, tentèrent en vain de faire pression sur le marabout autour duquel s'étaient rassemblés les anciens amis et membres des

familles de Lat-Dior, Samba Laobé Fall ; le Bourba Djoloff, lui-même, avait fini par s'allier, en 1895, à la confrérie.

Alors, de l'inquiétude, les Français passèrent à la panique. La fameuse affaire du prétendu Prophète Peul apparue dans le Djoloff et ressuscité 3 jours après sa mort à Ganado avait excité les esprits et devait d'ailleurs servir de prétexte aux Français pour restaurer l'ordre et décider en même temps d'une intervention dirigée contre Ahmadou Bamba dont l'influence s'exerçait alors sur tous les "bours" et les "badolos".

Son arrestation, décidée, fut opérée le 10 Août 1895. Le 5 Septembre de la même année à l'issue d'une réunion du Conseil privé, il fit l'objet d'une ordonnance de déportation pour le Gabon où il demeura pendant 7 années, 7 mois et 7 jours.

En 1902, Ahmadou Bamba revint au Sénégal aurolé de grâce et de sainteté. Durant sa longue captivité en Afrique Equatoriale, il avait rencontré au Gabon deux fonctionnaires sénégalais, Doudou Ma M'Baye et Blaise Diagne qui allait devenir plus tard le premier député du Sénégal et une figure proéminente du monde politique de la première moitié du XXe siècle.

Ahmadou Bamba, pendant sa déportation, avait étonné ses persécuteurs et forcé l'administration et l'estime du siècle. Le Mouridisme, cependant n'avait rien perdu ni de sa vitalité ni de son originalité pendant la longue absence de son fondateur. Il s'était propagé avec ampleur à travers le Baol, le Djoloff, le Cayor, le Saloum et même le Oualo. Aussi, le retour du Maître au Sénégal fut-il salué par une ruée de fidèles accourus de tous côtés. Les autorités françaises décidèrent de nouveau de son transfert. Cette fois en Mauritanie, auprès du Cheikh Sidia, son père spirituel, de 1903 à 1907. Il faut cependant noter que les fréquentes assignations en résidences obligatoires dont Ahmadou Bamba faisait l'objet n'ébranlèrent jamais sa foi et n'empêchèrent nullement les foules d'accourir vers lui, à Thiéenne, où les autorités françaises, de nouveau l'avaient installé à son retour de la Mauritanie.

Le 13 janvier 1912, il fut autorisé à rentrer à Diourbel, des milliers de talibés en délire et des gens de toutes confessions l'accueillirent à l'entrée de la ville aux cris de " Dieu est revenu" phrase à laquelle Ahmadou Bamba devait répondre par cette apostrophe célèbre, constamment citée :

"Je ne suis qu'un humble serviteur de Dieu et du Prophète et maudits ceux qui ne me prendront pas pour tel"

L'OEUVRE DE CHEIKH AHMADOU BAMBA

Ahmadou Bamba a laissé de magnifiques oeuvres morales, de haute élévation de pensée. Fin lettré et extrêmement vertueux, tous ses écrits ont porté la marque indélébile de cette vaste érudition et de ses qualités morales.

Dans son livre intitulé " Les clefs qui ferment l'Enfer et ouvrent le Paradis", nous avons extrait certaines citations dont la beauté et surtout l'élévation morale demeurent incontestables. "Apprends à prier pour plaire à Dieu, n'apprends pas à prier pour le faire avec ostention"

"Sois poli ; fais ta prière et donne à ceux qui demandent ; ne sois pas méchant. Celui qui garde pour lui seul tous ses biens et ne fait pas de charité aux pauvres, celui-là sera malheureux avant sa mort ".

Mais Ahmadou Bamba ne limite pas son enseignement à ces seuls magnifiques exhortations morales. Il va jusqu'à explorer le domaine de la conscience humaine dont il découvre les imperfections et propose des solutions salvatrices : "Maintenant mes amis, il faut faire la guerre sainte aux âmes ".

"Demande à Dieu pardon de tes pêchés".

On remarque donc que la base de l'enseignement de Ahmadou Bamba repose essentiellement sur le culte de la vertu, concrétisé par l'amour du bien et de la charité dont il avait fait acte de foi durant toute son existence. Ce désintéressement se manifeste aujourd'hui spontanément chez tous les Mourides talibés et Cheikhs, à l'occasion de toutes les cérémonies concernant la secte.

Aussi est-il courant d'entendre dire au Sénégal que " Si tous les marabouts des différents ordres religieux de l'Islam sénégalais devaient subir des sévices par manque d'argent, les Serignes mourides seraient sans doute les seuls à en être épargnés".

Ahmadou Bamba s'est révélé original dans le domaine de la formation religieuse. Fondateur d'un ordre dérivé du quadria, il a eu le mérite de le revêtir d'un cachet typiquement africain. Sa doctrine, qui repose sur le recueillement de l'âme et la concentration des forces contemplatives vers la grandeur de Dieu, aboutit à l'extase religieuse, fusion intime de la créature à l'être suprême. Cette sorte de mysticisme extractique était cher à Sidi Abdel Khadar Djelani. Pour l'Illustre Saint comme le fondateur du Mouridisme, " le vrai bonheur consiste dans l'oubli de l'existence" . Ce renoncement total aux choses de ce bas monde constitue l'une des bases principales de la doctrine morale de Ahmadou Bamba. Il nous en a donné des exemples frappants , illustrés par des multiples actes de charités, concrétisés par un désintéressement inouï. D'ailleurs, il l'a proclamé dans presque tous ses écrits. "Sois comme un petit âne qui ne mangera pas la charge qu'il porte "

Ahmadou Bamba pousse ce désintéressement jusqu'à exalter des vertus de la privatisation . "Supporte ta faim avec patience et sois humble dans ta vesture". Mais il n'oublie pas non plus le travail qu'il veut qu'on allie à la foi. C'est ce qu'il a exprimé, sans équivoque, dans cette sentence d'une admirable élévation morale. "Travaille comme si tu ne devais jamais mourir" .

"Prie Dieu comme si tu devais mourir demain",

dit-il pour exalter la foi de ses disciples. Chaîne spirituelle. Il faut reconnaître que Ahmadou Bamba a été beaucoup plus humble que de nombreux grands apôtres noirs musulmans car, malgré les preuves qu'il a fournies à l'islam dans le domaine de la formation religieuse et de la foi, il n'a jamais prétendu se rattacher au prophète Mahomet par lien généalogique. Il ne se réclame non plus d'aucune appartenance chérifienne sinon que sa chaîne mystique, il se relie à Sidi Abdel Khadar Djelani et par ce saint, au prophète Mahomet, à l'archange Djibril (Gabriel) et enfin à Dieu.

Principaux événements relatifs à la vie de AHMADOU BAMBA 1886 à 1927

LES GRANDES DATES DE LA VIE DE AHMADOU BAMBA

1850 : Naissance de Ahmadou Bamba.

1886 : Apparition sur la scène politico-religieuse

Octobre 1886 : Mort de Lat-Dior et démembrement du Cayor

1888 : Rapport de M. l'Administrateur Leclerc au Directeur des Affaires politiques sur les prétendus agissements de Ahmadou Bamba.

1889 : Inquiétudes des autorités françaises devant l'influence croissante de Ahmadou Bamba.

Juillet 1889 : Politique de conciliation du Gouvernement Clément Thomas.

Mars 1895 : Lettre de Cheikh Ahmadou Bamba dans laquelle il déclare aux autorités qu'il n'avait besoin de rien en ce bas monde futile et périssable.

10 Août 1895 : Fondation de Touba par Ahmadou Bamba à 14 heures : Arrestation de Ahmadou Bamba à 14 heures.

5 Septembre 1895 : Réunion du Conseil privé du Sénégal sur internement de Ahmadou Bamba - P.V.

n°1 - Délibération n°16

21 Septembre 1895 : Ahmadou Bamba quitte le Sénégal pour le Gabon.

Novembre 1902 : Retour de Ahmadou Bamba au Sénégal.

Février 1903 : Agitation des talibés et nouvelles inquiétudes des autorités françaises.

Mai 1903 : Refus en ces termes de Ahmadou Bamba de se rendre à une invitation à St-Louis du

Gouverneur : "Je suis le captif de Dieu et ne reconnais d'autre autorité que lui".

Juin 1903 : Opération sur M'Backé avec un détachement composé de 150 tirailleurs et 50 Spahis (Voir document annexé page).

18 Juin 1903 : Ahmadou Bamba se constitue prisonnier.

19 Juin 1903 : Ahmadou Bamba est envoyé en résidence obligatoire à Guet -el-Ma, en Mauritanie, auprès de Cheikh Sidia.

1907 : Retour d'Ahmadou Bamba à Diourbel.

28 Avril 1916 : Ahmadou Bamba est nommé membre du Comité consultatif des Affaires musulmanes.

1919 : Elevation de Ahmadou Bamba à la dignité de Chevalier de la Légion d'Honneur, distinction qu'il n'a pas accepté de porter et nomination au conseil supérieur consultatif aux affaires musulmanes en A.O.F.

19 Juillet 1927 : Mort de Ahmadou Bamba à Diourbel et inhumé à Touba.

NOTE SUR LA MOSQUEE DE TOUBA (1926- 1963)

Le centre le plus important de Touba la mosquée dont Ahmadou Bamba avait en personne décidé l'édification en 1926. Cette mosquée, il faut le souligner, est un monument islamique unique au Sénégal. Les premières pierres qui ont servis à sa construction ont été apportées à Touba par les talibés mais ce fut Mamadou Moustapha le premier Khalife général des Mourides, fils et successeur de Ahmadou Bamba, qui en commença les travaux après avoir reçu en bail de l'Administration un terrain de 400 hectares. Exécutant alors fidèlement les vœux de Ahmadou Bamba, Les Talibés mourides continuèrent à participer activement aux travaux d'édification soit en amenant des pierres, soit en versant au khailfe général des dons destinés à la poursuite de la construction.

La mosquée est aujourd'hui oeuvre achevée et domine de sa masse les petites maisons de Touba. On aperçoit les minarets dimensions, pourvu de 4 minarets de 66 mètres de haut et d'un de 86 m.80, avec une grande salle de prières surmontée d'une coupole. L'ornement du toit est constitué de petits dômes et de petits lanternons.

On a accès à la mosquée par un perron situé sur la façade ouest percée de portes donnant sur un patio entouré d'une galerie ouvrant sur la cour par une colonnade aux arcs outrepassés. Le côté Est du patio qui est sans

cloison, communique directement avec la grande salle des prières entièrement ouverte. Le toit et la coupole qui surmontent, sont du pur style arabe et évoquent les mosquées les plus célèbres comme celle de Courdoue par exemple.

Dans la mosquée on accède au mausolée de Ahmadou Bamba, édifié à l'angle nord-est du bâtiment, près de la grande salle des prières. Le tombeau est recouvert de tissus en velours brodés de lettres coraniques. Il est entouré d'une grille qui tient les pèlerins à distances, tout en leur permettant cependant d'être nombreux à contempler le mausolée du grand Saint. Le sol est recouvert de sable fin tamisé et toujours renouvelé. A l'extrémité de la mosquée sur la façade Est, se trouve le tombeau de Mamadou Moustapha, qui a la forme d'un bungalow. Il est également dissimulé derrière des tentures brodées de lettres coraniques.

Il se dégage de ces endroits une grande atmosphère de recueillement et l'air y est chargé de parfum de l'encens constamment brûlé devant les tombeaux.

Par Pape N'Diaye - Directeur SNCDS